

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 juillet 2022
Convocation du 7 juillet 2022

Présents : Mrs CAPOVILLA, DUFOUR, GADET, POTHIER, TACHON et Mmes CHERVIN, COMBACON, CORNIL, CROZATIER, DEPALLE, M. CHEVALIER arrivé à la question 5

Absents excusés : M. FRONDAS (procuration à Mme CROZATIER Marie)
M. SENETAIRE (procuration à Mme DEPALLE Marie-Claude)
Mme MARTY

Absent : GAY MAXIME

Compte rendu réunion du 10 juin 2022

Adopté à l'unanimité des membres présents.

LIGNE DE TRESORERIE (délibération n°1)

Une ligne de trésorerie va être réalisée auprès de la Caisse d'Epargne pour un montant de 100 000 € au taux de 0,99 % frais de dossier 0,20 % soit 200 €, frais de commission de non-utilisation 0,25 % (8 voix pour, deux abstentions Mme DEPALLE Marie-Claude et Mme COMBACON Laura, du fait de leur profession).

TRAVAUX

1) Atelier Communal

- Entreprise AUBERT, contrat d'entretien porte sectionnelle motorisée, validation du devis de 384 € TTC, après la période de garantie du matériel (Délibération n°2)

2) Cuve à fioul

- Achat d'une cuve à fioul, le devis de l'entreprise ANGELARD d'un montant de 1 860 € TTC est retenue. (Délibération n° 3)

3) Réparation porte école

- L'entreprise Baud et Pougner a réparé une porte de l'école, endommagée par un élève le montant de la réparation s'élève à 1 378,80 € TTC, une déclaration a été faite auprès de l'assurance qui prend en charge cette dépense. (Délibération n° 4)

4) Eglise : Remplacement du tableau de commande et mise en conformité du coffret électrique des cloches (délibération n°5)

Les devis de l'entreprise Heur'Tech ont été retenus à l'unanimité des membres présents:

- mise en conformité du coffret électrique des cloches	1 564,80 € TTC
- Remplacement du tableau de commande des cloches	1 322,40 € TTC
- Contrat d'entretien des cloches et vérification du paratonnerre	264,00 € TTC par an

PERSONNEL COMMUNAL (délibération n° 6)

- CORNIL Jocelyne : - renouvellement du congé de longue maladie, le dossier est en cours.
- Arrêt maladie prolongé jusqu'au 7 octobre 2022

Suite au départ de Mme THIBAUDAT Cendrine qui a demandée sa mutation sur la commune de Saint-Christophe, il convient de recruter une personne pour la remplacer.

Mme PENOT Aurélie a été retenue, elle sera recrutée en tant qu'adjoint technique contractuel au 1^{er} échelon.

Suite au départ de Mme CAILLOT Audrey qui assurait le remplacement de Mme CORNIL Jocelyne à la garderie, Mme CORNIL Charlène a été retenue pour assurer ce poste.

LOGEMENT 2 rue du Commerce

Des devis ont été demandés à différentes entreprises pour la réfection de cet appartement (peintures, faïence,...), une décision sera prise au prochain Conseil Municipal.

BDQE : Nouvelle convention d'assistance technique assainissement et protection de la ressource en eau pour la période 2022-2024 (délibération n° 7)

La nouvelle convention d'assistance technique pour la période 2022-2024, proposée par le BDQE à été validée à l'unanimité par les membres présents.

CIMETIERE (délibération n°8)

Le Conseil Municipal a décidé de modifier la durée des concessions, il n'y aura plus de concessions perpétuelles mais seulement des concessions temporaires de 30 ans renouvelables. Le règlement du cimetière sera modifié en ce sens.

Tarif des concessions :	2 m ²	300 €	renouvellement 200 €
	4 m ²	600 €	renouvellement 400 €
Columbarium	15 ans	400 €	renouvellement 200 €
	30 ans	600 €	renouvellement 400 €

ORAGE 4 AU 5 JUIN 2022

Suite aux orages du 4 au 5 juin 2022, la commune a été reconnue en catastrophe naturelle pour inondation et coulée de boue.

Les bâtiments communaux ont subi quelques dégâts, une déclaration d'assurance a été faite.

BUDGET LOTISSEMENT (délibération n°9)

Décision modificative : virement de 3540 € du budget de la commune au budget lotissement (règlement des frais de géomètre pour le nouveau parcellaire).

QUESTIONS DIVERSES

- Projet de city stade financé par la Communauté de Communes, reste à la charge de la commune la réalisation de la voie d'accès, du terrassement. Il sera installé à proximité de l'école.
- Présentation du projet de M. HUGUET concernant les terrains de Mme ODIN.
- Travaux lagune : Demande du solde des subventions concernant ces travaux auprès du Conseil Départemental.
- Nouvelle remise en état des chemins par l'entreprise BOUHET courant septembre, des chemins faits en 2021.

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le vendredi 23 septembre 2022 à 20 heures 30 en mairie.